

27 Novembre 1934

I- Pour une législation sociale

Un ami, particulièrement au courant des choses de ce pays, nous a fait les remarques suivantes :

-« Vous parlez, dit-il, au sens total, de législations sociales au Liban. Vous plaignez le sort de l'ouvrier libanais, de l'agriculteur libanais, de l'employé de commerce libanais que rien ne protège.

« En théorie, vous avez raison. Mais, dans la réalité, le tableau est moins sombre.

« Vous ne tenez pas suffisamment compte des traditions. Elles ont dans une certaine mesure, suppléé à l'absence de lois. Je parle surtout, a-t-il ajouté, de l'agriculture. Il y a peu de paysans au monde dont les relations avec les propriétaires de la terre soient aussi cordiales, aussi souples que celles du paysan de la montagne libanaise avec le propriétaire du sol.

« Pour l'industrie, jusqu'à une date fort récente, elle n'existait pas ici.

« La grande industrie employant plus de 20 ouvriers est née hier. Il serait même téméraire d'affirmer que nous avons aujourd'hui au Liban une grande industrie et ceci explique, dans une certaine mesure, l'inaction des corps dirigeants, comme vous dites, à l'égard du problème social. »

Il y a certainement dans ces remarques une part de vérité. Mais l'industrie est en train de naître.

Du point de vue agricole, la grande propriété s'accommode mal de ces relations confiantes faites d'un curieux mélange de déférence et de familiarité entre les ouvriers agricoles et le patron. Et comme gouverner, c'est prévoir, nous ne saurions trop insister sur la nécessité et l'urgence d'une législation sociale adaptée aux besoins de notre pays.

II.- Les difficultés religieuses du III^e Reich et la Papauté

La mort du cardinal Gasparri, ancien secrétaire d'Etat du Vatican attire à nouveau l'attention sur l'importance et l'influence prises par la Papauté dans le monde politique moderne.

La visite du Chancelier d'Autriche Kurt Schuschnigg au Pape, les efforts de l'Allemagne en vue d'une réconciliation, sont des preuves nouvelles de l'importance peut-être décisive des conseils du Vatican dans les deux questions les plus délicates de l'achiquiers Européen.

Dans la Sarre, l'attitude des Catholiques peut faire pencher la balance. Et l'Anchlusse sera faite le jour ou l'Autriche catholique ne s'y opposerait pas avec la même vigueur. Pour la Sarre, comme pour l'Anchlusse, c'est l'autorité parement morale du Pape qui constitue un des obstacles les plus sérieux à la réalisation des rêves allemand.

Il est inutile de revenir sur le prestige acquis par la Papauté depuis qu'elle n'est plus qu'une puissance purement spirituelle. Mais il est intéressant de noter, au cœur même de

l'Europe civilisée, la survivance de sourdes luttes religieuses et leur influence sur la destinée des pays.

Les méthodes brutales de Hitler vis-à-vis de l'Eglise, ses doctrines aryennes, lui ont fait le plus grand mal. Sans parler de l'universelle réprobation, l'opposition à ces doctrines se sera souvent traduite par des résultats concrets.

Si, sous l'église du Saint-Siège, les Catholiques de la Sarre ne veulent plus de leur rattachement à l'Allemagne, si les Catholiques de l'Autriche ne veulent plus de l'Anschluss qui les lierait à une Allemagne opprimant les consciences, c'est aux doctrines de ces trois dernières années qu'on le doit. Et on peut ajouter sans paradoxe que la législation sadique et hitlérienne sur la stérilisation, aura coûté à l'Allemagne la perte de ses deux plus belles ambitions.